Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 7-8

Artikel: Problèmes Suisses, relations confédérales : le "mur de l'indifférence" plutôt que la "barrière des röstis"!

Autor: A.-M.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848441

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le « mur de l'indifférence » plutôt que la « barrière des röstis » !

Le fossé entre Suisse romande et alémanique est beaucoup moins profond qu'on le prétend...

Le fossé entre Suisse romande et alémanique est beaucoup moins profond qu'on le prétend, c'est plutôt un mur d'indifférence qu'il s'agit d'abattre, notamment en encourageant les contacts personnels entre membres des diverses communautés linguistiques du pays. Tel est le constat dressé par la Fondation pour la collaboration confédérale (FCC), qui a présenté à la presse un rapport sur la question intitulée « Se connaître pour s'entendre ».

Dans quelle mesure malaise romand, germanisation galopante ou autres « barrière de röstis » correspondent-ils à la réalité du pays ? Pour répondre à cette question, et pour promouvoir les contacts interculturels, la FCC a mené pendant trois ans un programme de recherche financé par la Confédération. Sa conclusion : le situation est loin d'être aussi mauvaise que certains l'ont dit, et, au niveau des contacts, il se fait bien davantage que ce que l'on soupçonne généralement.

Un no man's land

« Nous n'affirmons pas pour autant que le dialogue entre Suisses soit parfait », a souligné l'auteur de l'étude Paolo Barblan. En fait, il manque souvent une prise de conscience véritable du fait que la Suisse est un pays quadrilingue : « La Suisse n'est pas constituée d'un bloc alémanique autour duquel graviteraient, en guise de décoration, les satellites de la latinité, aux populations symphatiques et exotiques. » A l'inverse, pour beaucoup de Romands, la Suisse alémanique constitue une sorte de no man's land d'où émergent quelques sites connus comme Zurich, Berne ou Bâle.

Le rapport plaide en faveur d'une attitude plus positive devant la diversité des cultures. Celles-ci doivent être considérées comme une possibilité unique d'enrichissement réciproque, et non comme une entrave à la propre indépendance culturelle. Pour battre en brèche le « mur de l'indifférence », la FCC s'efforce d'encourager avant tout les contacts personnels et les activités touchant aux médias. Elle a publié à cet effet une liste de 34 propositions concrètes.

La FFC insiste notamment sur l'intérêt des contacts interculturels entre communes (jumelages) et les échanges de classes scolaires, qui sont d'excellents moyens de favoriser le rapprochement direct des personnes et de surmonter clichés et préjugés. Dans le même ordre d'idées, elle préconise l'échange d'apprentis entre les régions linguistiques et la décentralisation des sièges d'organisations et d'institutions centrales ainsi que de secteurs de grandes entreprises vers la Suisse romande.

Dans le domaine des communications, le rapport constate que la presse écrite publie beaucoup d'articles sur d'autres parties du pays. La question est de savoir s'ils sont lus. Dans les médias électroniques, on observe aussi une intensification des échanges.

La FFC se prononce pour un enseignement plus précoce de « l'autre » langue. De l'avis de son directeur Max Frenkel, le problème que constitue la montée du « Schwyzertütsch » aux dépens du bon allemand a été reconnu même outre-Sarine. Il serait illusoire de vouloir renverser le courant - les Alémaniques tiennent trop à leur identité - mais la vague devrait avoir atteint son point culminant - ils ne peuvent tout de même pas se passer du « Hochdeutsch ».

La collection CH

La Fondation pour la collaboration confédérale qui a son siège à Soleure, a été créée en 1967 par les cantons et la Nouvelle société helvétique. Parmi ses réalisations, les plus connues sont la collection CH (traductions d'œuvres littéraires d'auteurs suisses), les échanges de jeunes entre régions linguistiques et la Conférence suisse sur l'informatique.

Ces Romands qui se mettent au « Schwyzertütsch »...

Oui, il existe des Romands qui, plutôt que de se sentir tristement tenus à l'écart lorsque leurs compatriotes alémaniques se mettent à parler le dialecte entre eux, se décident à apprendre des rudiments de « Schwyzertütsch ».

Il y a huit ans que la première méthode d'enseignement, lancée par Martin Zwicky à Fribourg, a vu le jour. A commencer par l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, plus de 10 000 Romands ont acquis manuel et cassettes propageant cette méthode nouvelle, relève la Fondation pour la collaboration confédérale dans son rapport « Se connaître pour s'entendre », présenté à la presse. Une méthode qui permet à ceux qui l'ont comprise dans le Triangle d'or Bâle-Zurich-Berne. Plus récemment, elle a été suivie par la méthode « Los emol » qui, plus modestement, entend uniquement fournir à ses utilisateurs un instrument qui leur permettent de comprendre le « Schwyzertütsch ».

Les Chambres de commerce de Suisse romande, à l'initiative de celle de Fribourg, ont mis sur pied un diplôme de « Schwyzertütsch ». L'examen porte aussi bien sur la compréhension que sur l'usage parlé du dialecte ainsi que sur la connaissance de la Suisse d'outre-Sarine. A ce jour, des sessions ont été mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud. Genève s'apprête à suivre le mouvement. Les candidats - 30 à 40 pour le moment - ont l'occasion de suivre des cours organisés par diverses écoles d'éducation permanente ou de se préparer en autodidactes. Ceux qui se lancent dans cette aventure sont motivés essentiellement par des raisons professionnelles : développer les contacts avec leurs collègues alémaniques en dehors des relations du travail ou des négociations qui se déroulent, en principe, dans la langue de Gœthe étudiée à l'école. A noter que l'Université de Lausanne est la seule haute école romande à offrir un cours de « Schwyzertütsch » deux heures par semaine lors du semestre d'hiver.

Du côté des plus jeunes, certains établissements secondaires s'efforcent de familiariser les élèves avec les caractéristiques des dialectes suisses alémaniques, profondément enracinés dans l'histoire des régions et de leur donner l'occasion de les comprendre au moins en partie. L'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds fait œuvre de pionnier à cet égard, en donnant ce cours régulièrement.

Inquiétude

En Suisse alémanique, la progression du dialecte à tous les niveaux de l'enseignement et dans toutes les branches, y compris l'allemand, commence à préoccuper les autorités scolaires, en particulier la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et celle des directeurs de gymnases suisses. Des recommandations ont été émises, rappelant que la langue de l'enseignement est, à partir du degré secondaire, l'allemand. Le canton de Soleure, le premier, a rappelé à l'ordre ses enseignants et interdit officiellement en janvier 1983 l'usage du dialecte au niveau secondaire. Dans plusieurs autres cantons, une démarche analogue est envisagée, sous forme de décret ou de recommandation.

Au niveau des « bonnes » résolutions, la CDIP et la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision) ont l'intention de se réunir cet automne pour étudier des moyens visant à redonner une plus grande importance à la langue de Gœthe.

A.-M. L
Journal de Genève